

MON PASSEPORT HOSPITALISATION



NOM

PRÉNOM

Votre praticien

Dr

N° téléphone secrétariat

PRÉADMISSION OBLIGATOIRE À FAIRE 30 À 45 MINUTES AVANT LA CONSULTATION PRÉ-ANESTHÉSIQUE.

Accès porte D (niveau RdJ pour l'orthopédie et RdC pour les autres spécialités)

Votre consultation pré-anesthésique

Secrétariat Anesthésie N°1 (Rez-de-jardin) Tél. 02 40 95 80 22

Secrétariat Anesthésie N°2 (Rez-de-chaussée).... Tél. 02 40 95 83 83 ou sur doctolib.fr

Secrétariat Anesthésie N°3 (Rez-de-chaussée).... Tél. 02 51 84 88 19 ou sur monrendezvousdanesthesie.fr

Présentez-vous porte D : Le à

Autre rendez-vous si nécessaire

Avec : Le à

Votre intervention

Date d'entrée

À (heure d'admission)

Lieu : porte A B C

porte F

porte G2

DOCUMENT À LIRE ATTENTIVEMENT ET À COMPLÉTER

À conserver et à présenter à chaque rendez-vous



VOTRE PARCOURS ÉTAPE PAR ÉTAPE

COCHEZ LES ACTIONS RÉALISÉES

VOUS AVEZ EFFECTUÉ VOTRE CONSULTATION CHIRURGICALE. VOTRE PRISE EN CHARGE VOUS A ÉTÉ EXPLIQUÉE PAR VOTRE PRATICIEN ET SON SECRÉTARIAT VOUS A REMIS CE PASSEPORT.

VOTRE PRÉADMISSION



Entre 30 min et 45 min avant votre consultation pré-anesthésique.



Bâtiment D – bureau des préadmissions.



Liste des documents nécessaires ci-contre.

VOTRE CONSULTATION PRÉ-ANESTHÉSIQUE



Rendez-vous à prendre avant l'intervention (coordonnées en couverture du passeport).



Bâtiment D – secrétariat des anesthésistes.



Liste des documents nécessaires ci-contre.

VOTRE EXAMEN OU CONSULTATION COMPLÉMENTAIRE ÉVENTUEL AVANT L'INTERVENTION



Prenez votre passeport hospitalisation complet.

VOTRE ARRIVÉE ET VOTRE RETOUR



Prévoyez une solution de transport (véhicule privé, ambulance, transport VSL...).
Tout bon de transport devra faire l'objet d'une demande à votre praticien.



En fonction des consignes du praticien (chirurgien ou anesthésiste), prévenez votre accompagnant qui devra être présent avec vous la première nuit après l'intervention.

VOTRE JOUR D'ENTRÉE - VOTRE ADMISSION



Présentez-vous à la date, l'heure et l'accueil qui vous ont été indiqués.



Liste des documents nécessaires ci-contre.

VOTRE SORTIE



Vous serez autorisé à sortir après un dernier contrôle médical. Des documents vous seront remis et expliqués. Vous pourrez également poser toutes vos questions.



En cas de remarque, un formulaire est à votre disposition sur demande.



Veillez à passer au bureau des admissions/sorties pour finaliser les formalités administratives (pour une sortie après 20h, vos documents vous seront envoyés par voie postale). La sortie de mineur ne peut se faire sans la présence d'un titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur (deux pour les enfants de moins de deux ans).

OFFRE HÔTELIÈRE

CONFORT ★

- Chambre individuelle
- Télévision
- Ligne téléphonique + 1€ de communication
- Wifi
- Coffre-fort



Les repas du patient sont compris dans tous les forfaits.

CONFORT PLUS ★ ★

Prestations du forfait Confort

- + Petits déjeuners continentaux*
(boisson chaude, viennoiserie, pain, jus d'orange, confiture, yaourt)
- + Trousse bien-être
- + Un magazine pour le séjour ou la livraison d'un quotidien tous les matins

* sauf contre-indication médicale



Pour les tarifs nous vous remercions de vous référer à la fiche de frais de séjour.

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

(tarifs indiqués sur la fiche de frais de séjour)

- | | |
|---|--|
| Télévision..... | Repas accompagnant.....
(menu du jour) |
| Wifi | Nuit + petit déjeuner..... |
| Pack connectik.....
TV + WI-FI | Trousse bien-être..... |
| Téléphone.....
(ouverture de ligne téléphonique +
+ 1€ de communication offert) | Carte accès parking.....
(réservée aux enfants hospitalisés de
moins de 13 ans, valable 3 jours) |

PREMIUM ★ ★ ★

CONFORT HÔTELIER

- Grande chambre
- Mobilier design
- Mini bar (eaux plates & gazeuses)
- Coffre-fort

MULTIMÉDIA - PRESSE

- Télévision grand écran
- Ligne téléphonique et Wifi
- Un magazine pour le séjour ou la livraison d'un quotidien tous les matins

* Sauf contre-indication médicale

RESTAURATION

- Petits déjeuners continentaux*
- Déjeuners à la carte et dîners du jour pour le patient*
- Plateau de courtoisie tout le séjour (café, thé, chocolat)
- Pension complète pour l'accompagnant
(repas et nuits inclus dont petits déjeuners continentaux)

COMPLÉMENTS

- Trousse bien-être
- Gratuité du parking durant tout le séjour



DOCUMENTS OBLIGATOIRES



POUR LES MINEURS

- Autorisation d'opérer signée par les deux parents titulaires de l'autorité parentale ou tuteurs légaux
- Livret de famille ou carte d'identité du mineur et des titulaires de l'autorité parentale (**les deux parents**)
- Carnet de santé



POUR LES MAJEURS SOUS TUTELLE

- Autorisation d'opérer signée par le tuteur
- Copie du jugement de tutelle ou de curatelle

1 CONSULTATION CHIRURGICALE



Documents remis au patient

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Livret d'accueil ▪ Fiche de frais de séjour ▪ Fiche de préadmission | <p>Dans ce passeport :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de consultation pré-anesthésique ▪ Fiche du consentement éclairé ▪ Fiche « Droits du patient » et confirmation des informations médicales | <p>Si nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisation de soins pour patient mineur / majeur sous tutelle ▪ Devis et ordonnance du praticien |
|---|--|--|

2 PRÉADMISSION



Documents remis au patient

- Fiche « Nos services hôteliers en hospitalisation »



Documents à nous remettre

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de préadmission complétée ▪ Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour ▪ Livret de famille pour les enfants ▪ Carte vitale ou justificatif de couverture sociale ▪ Fiche « Droits du patient » et confirmation des informations médicales complétées | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'accident du travail établie par votre employeur en cas d'accident ou de maladie professionnelle ▪ Assurance complémentaire ou mutuelle: carte d'adhérent détaillée ou prise en charge ▪ Attestation CMU, ACS ou CME, si vous en bénéficiez | <p>Pour les mineurs ou majeurs protégés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisation de soins pour patient mineur signée des deux parents ou du tuteur avec les photocopies de toutes les cartes d'identité ▪ Autorisation d'opérer signée du tuteur pour les majeurs protégés avec les photocopies de toutes les cartes d'identité |
|--|--|--|

3 CONSULTATION PRÉ-ANESTHÉSIQUE



Documents remis au patient

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informations générales sur l'anesthésie et la transfusion ▪ Fiche du consentement éclairé | <p>Si nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Devis du praticien ▪ Ordonnance | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formulaire « Mieux te connaître pour mieux t'endormir » en cas d'anesthésie générale sur mineur ▪ Passeport « RAAC » selon les spécialités |
|--|---|---|



Documents à nous remettre

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Carte vitale ▪ Fiche de consultation pré-anesthésique complétée ▪ Ordonnances de votre éventuel traitement personnel | <p>Tous documents médicaux récents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Carte de groupe sanguin ▪ Bilan biologique, électrocardiogramme, compte-rendu... ▪ Carnet de santé (pour les enfants) |
|--|--|

4 JOUR DE L'ENTRÉE



Documents à remettre aux admissions

- Documents éventuellement non fournis lors de votre préadmission



Document à remettre à l'équipe soignante

- Ordonnances de votre éventuel traitement personnel
- Carte de groupe sanguin
- Éventuels examens radiologiques et système d'immobilisation (attelle...)

5 SORTIE



Documents remis au patient

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bulletin de sortie ▪ Facture (si acquittement) ▪ Bulletin de situation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lettre de liaison de sortie ▪ Fiche de consignes post-opératoires | <p>Si nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ordonnance ▪ Arrêt de travail |
|--|--|---|



LES CONSIGNES AVANT L'INTERVENTION

LE JEÛNE AVANT L'INTERVENTION

Jusqu'à 6 heures avant la chirurgie : vous pouvez prendre un repas léger.

Jusqu'à 2 heures avant la chirurgie : vous pouvez boire un liquide clair sans bulle, sans alcool : eau, jus de fruit sans pulpe (pomme ou raisin), thé ou café sucré sans lait.

Juste avant l'intervention : vous pouvez mâcher un chewing-gum ou sucer un bonbon.

- Le jeûne ne concerne pas les médicaments. Suivez les recommandations de votre médecin anesthésiste.
- Ne fumez pas au moins 6 heures avant l'entrée (cigarette électronique comprise). L'enfant ne doit pas être exposé à la fumée de tabac les 24 heures précédant son opération.

VOS TRAITEMENTS MÉDICAUX

- Apportez à la clinique vos médicaments dans leur boîte d'origine, avec les ordonnances correspondantes.
- Informez les équipes médicales et paramédicales de vos traitements personnels surtout en cas de modification récente à l'entrée dans l'unité.
- Veillez à respecter les éventuelles prescriptions du chirurgien ou de l'anesthésiste.
- Anticipez les achats qui vous seront nécessaires après l'intervention, suivant les prescriptions reçues.

VOS INFORMATIONS SUR L'ANESTHÉSIE

Synthèse complétée par le médecin anesthésiste

Mode d'anesthésie proposé : Sédation / Générale / Loco-régionale

Risques principaux induits par votre état de santé ou l'opération :

- | | |
|--|--------------------|
| ▪ Déstabilisation de pathologie préexistante (par exemple diabète) | ▪ Cardiovasculaire |
| ▪ Respiratoire | ▪ Phlébite-embolie |
| ▪ Hémorragie +/- transfusion | ▪ Dentaire |

Pour limiter ces risques, il ne faut habituellement pas arrêter votre traitement ; dans certains cas, il peut être nécessaire de modifier temporairement le traitement.

Médicament à arrêter : Dernière prise le : Relais par :

Nom et prénom : Signature du patient (ou représentant légal) :

AUTRE

- Laissez tout objet de valeur (ex. : bijoux, tablette, ordinateur...) au domicile ou confiez-les à votre accompagnant.
- À compléter si nécessaire :



LES CONSIGNES DE SORTIE

- Respectez les prescriptions et le traitement qui vous ont été communiqués.

Pendant les 12 heures suivant l'anesthésie, vous vous engagez à :

- Sortir accompagné(e) et ne pas conduire.
- Ne pas utiliser d'appareil potentiellement dangereux.
- Ne pas prendre de décision importante.
- Ne pas prendre d'alcool.
- Ne pas être seul(e) la première nuit suivant l'intervention, selon la consigne du praticien.

✓ LES CONSIGNES D'HYGIÈNE

LUTTE CONTRE LES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

Dans l'intérêt de tous, il est impératif de se conformer à des règles d'hygiène strictes :

- Une hygiène corporelle correcte la semaine précédant votre hospitalisation.
- Une hygiène bucco-dentaire.
- Une douche le jour de votre intervention.
- Une dépilation (et non pas épilation) de la zone opératoire (selon la prescription du chirurgien).

L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE

Elle participe à la prévention des infections post-opératoires.

Brossez-vous les dents la veille et le jour de votre intervention et consultez votre dentiste au moindre problème.

LA DOUCHE PRÉ-OPÉRATOIRE

Prendre une douche permet d'éliminer les germes et de réduire le risque d'infection pendant l'intervention. Le jour de l'intervention, vous devrez donc impérativement prendre une douche et un shampoing :

- Dans le service, si vous entrez la veille de votre intervention,
 - À domicile, si vous entrez le jour de votre intervention...
- ...et revêtir des vêtements propres et adaptés à votre intervention.

Avant de prendre votre douche

- Retirez vernis, bijoux et lentilles de contact.
- Coupez vos ongles (mains et pieds)

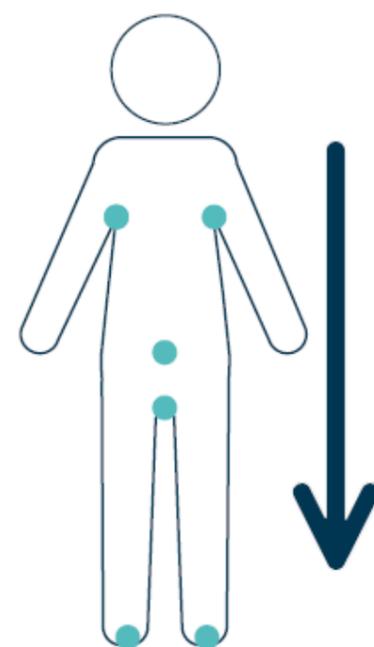
Quel savon utiliser ?

Utilisez votre savon et shampoing habituels.

Dans certains cas, votre chirurgien vous aura prescrit un savon antiseptique.

Pendant la douche

- Insistez sur les aisselles, le nombril, les organes génitaux, le pli inter-fessier et les pieds.
- Rincez abondamment (de haut en bas).
- Séchez-vous minutieusement avec une serviette propre.
- Mettez des vêtements propres.



LE JOUR DE L'INTERVENTION

- Pas de bijoux
- Pas de maquillage
- Pas de vernis à ongles
- Pas de piercing
- Vêtements propres et adaptés à votre intervention

L'équipe soignante portera une attention particulière à l'état de votre peau à votre entrée. Pour toute question, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'elle.

DROITS DU PATIENT

**Formulaire à compléter impérativement (recto et verso)
et à remettre lors de votre préadmission.**

PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS DE NÉCESSITÉ

Lien de parenté :

Nom : Prénom :

Portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Lien de parenté :

Nom : Prénom :

Portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Je ne souhaite pas inscrire de personne à prévenir.

Signature du patient (ou représentant légal) :

DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE DE CONFIANCE (article L. 1111-6 du code de la santé publique)

Pendant votre séjour, vous pouvez désigner une personne de votre entourage, en qui vous avez toute confiance, pour vous accompagner tout au long des soins. Cette personne sera consultée au cas où vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté et de recevoir l'information sur votre état de santé. Elle pourra vous accompagner dans vos démarches et assister aux entretiens médicaux afin de vous aider dans vos décisions. Cette désignation vaut pour toute la durée de votre hospitalisation. Elle peut être annulée ou modifiée à tout moment en informant par écrit l'établissement.

Je soussigné(e), nom, prénom :,
nomme la personne de confiance suivante :

Nom, prénom :

Adresse :

Portable : |_|_|_|_|_|_|_|_| Domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|

E-mail :

- ▶ Je lui ai fait part de mes directives anticipées ou de mes volontés si un jour je ne suis plus en état de m'exprimer :
 - Oui
 - Non
- ▶ Elle possède un exemplaire de mes directives anticipées :
 - Oui
 - Non
- ▶ Je ne souhaite pas désigner de personne de confiance.

Fait à : Le :
Signature du patient :

Fait à : Le :
Signature de la personne de confiance « Pour accord » :

DIRECTIVES ANTICIPÉES (article L. 1111-6 du code de la santé publique)

Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où, en fin de vie, elle serait hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives indiquent ses souhaits concernant les conditions de limitation ou d'arrêt de traitement. Elles seront consultées préalablement à la décision médicale et leur contenu prévaut sur tout autre avis non médical. Elles sont valables sans limite de temps mais aussi modifiables ou annulables à tout moment.

▶ J'ai défini des directives anticipées :

Oui

Non

▶ Mon médecin traitant est dépositaire de mes directives anticipées :

Oui

Non

Fait à : Le :

Signature du patient :

FICHE DE CONSENTEMENT PATIENT POUR L'ACCÈS AUX DONNÉES MÉDICALES

Concernant l'accès à votre dossier et/ou la transmission d'information sur votre santé :

▶ Les professionnels de santé (médecins de la clinique, médecin traitant ou spécialistes désignés par vous) peuvent échanger des informations nécessaires à la continuité de votre prise en charge. Si vous refusez cette communication à tout ou parties de ces professionnels, précisez leur nom et qualité :

.....
.....

▶ Je refuse que les informations concernant ma santé soient transmises :

à mes ayants droits en cas de décès.

aux titulaires de l'autorité parentale (pour les patients mineurs).

à du personnel habilité dans le cadre de contrôle visant à améliorer la qualité de la prise en charge.

Vous pouvez revenir sur ce(s) choix à tout moment.

Fait à : Le :

Signature du patient :

CONFIRMATION D'INFORMATIONS MÉDICALES

Dans un souci d'amélioration de votre prise en charge, nous tenons à nous assurer de la qualité des informations médicales délivrées à nos patients.

Je soussigné(e) M / Mme / Mlle :

Agissant :

Pour moi-même

En tant que représentant légal de l'autorité parentale ou tuteur légal de :

Déclare :

- Avoir été informé(e) lors de l'entretien préopératoire par le Docteur :
du déroulement de l'acte chirurgical proposé, des bénéfices attendus et des risques pouvant survenir au cours de cette intervention.

Fait à St Herblain, le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



PRÉPAREZ VOTRE CONSULTATION PRÉ-ANESTHÉSIE

Vous avez rendez-vous le : horaire :

Au secrétariat des :

CONSULTATIONS ANESTHÉSIE N°1 - ORTHOPÉDIE – PORTE D, NIVEAU REZ-DE-JARDIN

Dr EA	conventionné Secteur 1	Dr PINSON	conventionné Secteur 2
Dr LE GUEN	conventionné Secteur 1	Dr VETO	conventionné Secteur 2 - OPTAM
Dr LEGENDRE	conventionné Secteur 2 - OPTAM		

SECRÉTARIAT : 02 40 95 80 22 - Fax : 02 40 95 83 84

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-18h et Vendredi : 9h-12h

CONSULTATIONS ANESTHÉSIE N°2 – MORPHÉE – PORTE D, NIVEAU REZ-DE-CHAUSSÉE

Dr BODERE	conventionné Secteur 1	Dr MILLET	conventionné Secteur 2
Dr BRUCKLER	conventionné Secteur 2	Dr PILLET	conventionné Secteur 1 - OPTAM
Dr DIOT	conventionné Secteur 1 - OPTAM	Dr SAUNIER	conventionné Secteur 1 - OPTAM
Dr GOURAUD	conventionné Secteur 2	Dr SIMONNEAU	conventionné Secteur 2
Dr KICK	conventionné Secteur 1 - OPTAM	Dr TOURRES	conventionné Secteur 1 - OPTAM
Dr LABBE	conventionné Secteur 2		
Dr LAGADEC	conventionné Secteur 2		
Dr LANGLOIS	conventionné Secteur 1		

SECRÉTARIAT : 02 40 95 83 83 - Fax : 02 40 95 83 93

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Prise de rendez-vous possible sur

Doctolib



www.doctolib.fr/clinique-privee/saint-herblain/sante-atlantique

CONSULTATIONS ANESTHÉSIE N°3 – PORTE D, NIVEAU REZ-DE-CHAUSSÉE

Dr BELAÏDI	Dr GAUDIOT P.	Dr MABILAIS	Dr SELLIER
Dr BILLAUD-DEBARRE	Dr GEOFFROY	Dr MASSON	Dr THERAUD
Dr COTTRON	Dr GROSCLAUDE	Dr RAZ	Dr TILLY
Dr DESDOITS	Dr HOMMERIL	Dr ROMAIN	
Dr FOURNET	Dr HUBERT	Dr ROSÉ	
Dr GANDARA	Dr LEFEBVRE	Dr SCHWOERER	

SECRÉTARIAT : 02 51 84 88 19 – FAX : 02 40 95 83 93

Prise de rendez-vous possible sur monrendezvousdanesthesie.fr

Vous devez IMPÉRATIVEMENT vous présenter au bureau des pré-admissions, porte D, 30 à 45 minutes avant la consultation pré-anesthésique (sauf pma/fiv et maternité).

PATIENT MINEUR : La présence d'un ou des parents ou du représentant légal est obligatoire lors de la consultation pré-anesthésique.

À REMPLIR PAR LE CHIRURGIEN

Madame Monsieur

Nom : Prénom : Date de naissance |__|__|__|

Date d'intervention : |__|__|__|

Matin Après-midi

Ambu Hospitalisation

Chirurgien :

Intervention :

.....

Durée d'intervention prévue : h

Code CCAM :

▪ Type d'anesthésie souhaitée :

Générale Locale + sédation - AIVOC

ALR (Rachi/APB) Hypnose

▪ Nécessité d'arrêt des anti-agrégants ? Oui Non

▪ Nécessité d'arrêtes anticoagulants ? Oui Non (après avis de l'anesthésiste)

▪ RAAC ? Oui Non

↳ **Prendre RDV IDE RAAC**

▪ Consultation infirmière nécessaire ? Oui Non (sans RDV après la consultation pré-anesthésique)

Retourner SVP ➔

À REMPLIR PAR VOS SOINS AVANT LA CONSULTATION

QUESTIONNAIRE MÉDICAL

Poids : Avez-vous perdu du poids ces 6 derniers mois : Oui Non

Si oui, combien :

Taille : Profession :

Nom du médecin traitant :

Nom de l'éventuel cardiologue : et date de la dernière consultation :

Nom de l'éventuel pneumologue : et date de la dernière consultation :

1 Traitement => APPORTEZ VOTRE/VOS ORDONNANCE(S)

Oui

Non

Prenez-vous des médicaments ?

Apportez votre ordonnance	Posologie			
Nom du médicament et dosage (mg)	Matin	Midi	Soir	Coucher

2 Chirurgie

Oui

Non

Avez-vous déjà été opéré(e) ?

Si oui : Intervention : (Année :))

Avez-vous eu des soucis avec l'anesthésie (nausées, vomissements, intubation...) ?

Y a-t-il eu des accidents d'anesthésie dans la famille ?

Avez-vous été transfusé(e) ?

3 Allergie et intolérance

Oui

Non

Avez-vous une allergie (médicament, latex, caoutchouc, alimentaire, eczéma, rhume des foins) ?

4 Médical

Oui**Non**

Cardiovasculaire

Avez-vous une maladie du cœur (*trouble du rythme, valve, angine de poitrine, infarctus*) ?

Avez-vous des problèmes de circulation (*artérite, hypertension*) ?

Respiratoire

Avez-vous des problèmes respiratoires (*asthme, apnée du sommeil, bronchite, pneumonie, BPCO*) ?

Fumez-vous ? Oui Non Si oui, combien de cigarettes par jour ?

Neurologie

Avez-vous des problèmes neurologiques (*convulsion, parésie, paralysie, AVC, migraines*) ?

Avez-vous des problèmes au niveau de la colonne vertébrale (*scoliose, sciatique, arthrose*) ?

Rein

Avez-vous une maladie rénale (*insuffisance rénale, calcul*) ?

Foie

Avez-vous une maladie du foie (*hépatite, jaunisse, calculs biliaires*) ?

5 Hémostase

► Risque hémorragique :

Oui**Non**

Répondre aux 5 questions suivantes sans exception (7 pour les femmes) en cochant la bonne réponse.

Avez-vous déjà consulté un médecin ou reçu un traitement pour un saignement prolongé ou inhabituel (*ex : saignement de nez ou petite coupure*) ?

Avez-vous tendance à faire des bleus de plus de 2 cm ou des hématomes importants, sans choc ou traumatisme ou bien après un choc ou un traumatisme sans importance ?

Avez-vous reconsulté votre dentiste pour un saignement après une extraction dentaire ?

Avez-vous saigné de manière anormale après une intervention chirurgicale (*ex : opération des végétations, des amygdales ou après une circoncision*) ?

Avez-vous des membres de votre famille proche suivis pour une maladie de la coagulation responsable de saignements importants (*ex : maladie de Willebrand, hémophilie*) ?

Pour les femmes :

Avez-vous consulté un médecin ou reçu un traitement pour des règles trop abondantes (*ex : contraception orale (pilule), traitement par fer, médicament pour coaguler le sang comme l'Exacyl*) ?

Avez-vous saigné de manière anormale après un accouchement ?

► Risque de Thrombose :

Avez-vous des problèmes de circulation veineuse (*phlébite, embolie pulmonaire, varices*) ?

Prenez-vous une pilule contraceptive et fumez-vous ?

6 Appareil digestif **Oui** **Non**

- Avez-vous des problèmes digestifs (*ulcère, reflux, hernie hiatale, gastrite*) ?
- Avez-vous mal supporté les anti-inflammatoires (*Advil, Nurofen, Profénid...*) ?
- Avez-vous des problèmes endocriniens (*diabète, thyroïde*) ?

7 Dentition **Oui** **Non**

- Portez-vous un appareil (*ou prothèse*) dentaire ?
- Avez-vous des dents mobiles ou fragiles (*facette, pivot, bridge ou implant*) ?
- Avez-vous déjà eu des problèmes dentaires lors d'une anesthésie générale ?

8 Portez-vous des prothèses auditives, des lentilles de contact ?

9 Souffrez-vous d'une maladie non citée dans la liste ci-dessus ?

Si oui, laquelle ? :

10 Avez-vous, au cours des 12 derniers mois, été hospitalisé à l'étranger ?

11 Consommez-vous de l'alcool, des somnifères, des drogues ou des antalgiques au long cours ?

12 Pour les enfants opérés **Oui** **Non**

- Votre enfant est-il né à terme ?
- Si non, a-t-il été hospitalisé en réanimation ou en néonatalogie ?
- Son développement psychomoteur est-il normal ?

INFO

En savoir plus

Société Française d'Anesthésie et de Réanimation
www.sfar.org
Rubrique Grand Public / En savoir plus sur l'anesthésie



Vidéo :
Anesthésie en clair
<https://www.youtube.com/watch?v=Y-QH37dGeTw>

Ce document est à rapporter :

- Lors de la consultation pré-anesthésique.
- Lors de votre hospitalisation pour être intégré à votre dossier.

INFORMATION DES PATIENTS SUR L'ANESTHÉSIE

CONSENTEMENT À L'ANESTHÉSIE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (nom, prénom et date de naissance du patient)

Parents de (nom, prénom et date de naissance de l'enfant et si mineur, nom et prénom des parents)

Certifie avoir reçu une information claire sur l'anesthésie et ses risques éventuels. J'ai compris celle-ci et j'ai pu poser toutes les questions relatives à celle-ci. J'accepte la procédure anesthésique et sa modification si besoin pendant l'intervention. J'accepte la transfusion sanguine et de produits dérivés jugée nécessaire par le médecin anesthésiste.

Date : Signature du patient
(des 2 parents si mineur) :



Ce document, élaboré par la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR), en partenariat avec les représentants des usagers du CISS (Collectif Interassociatif Sur la Santé) est destiné à vous informer sur les différentes techniques d'anesthésie et leurs risques éventuels. Nous vous demandons de le lire attentivement, afin de pouvoir donner votre accord à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le médecin anesthésiste-réanimateur.

Vous pourrez également poser à ce médecin toutes les questions que vous souhaitez sur votre anesthésie. Pour les questions relatives à l'acte médical ou chirurgical qui motive l'anesthésie, il appartient au seul spécialiste qui réalisera cet acte d'y répondre.

1. Qu'est ce que l'anesthésie ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques qui permet la réalisation d'un acte chirurgical, obstétrical ou médical (endoscopie, radiologie...), en supprimant ou en atténuant la douleur pendant et après l'intervention dans des conditions optimales de sécurité. Il existe deux grands types d'anesthésie: l'anesthésie générale et l'anesthésie locorégionale improprement appelée « anesthésie locale ».

- **L'anesthésie générale** est un état comparable au sommeil, dont la profondeur peut être adaptée, produit par l'injection de médicaments et/ou par la respiration de vapeurs anesthésiques.
- **L'anesthésie locorégionale** permet de n'endormir que la partie du corps sur laquelle se déroulera l'opération. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région en injectant à leur proximité un produit anesthésique local. Il est possible de prolonger l'insensibilisation plusieurs jours après l'opération en injectant ce produit par un dispositif (cathéter) placé à proximité des nerfs concernés.
- **La rachianesthésie et l'anesthésie péridurale** sont deux formes particulières d'anesthésie locorégionale, où le produit anesthésique est injecté à proximité des nerfs qui sortent de la moelle épinière.

Une anesthésie générale peut être associée à une anesthésie locorégionale, soit en raison de particularités anesthésiques recherchées, soit devenir nécessaire en cas d'insuffisance ou d'échec de l'anesthésie locorégionale.

- Certaines équipes peuvent, pour certains actes, proposer l'hypnose comme technique alternative. Elle est utilisée seule ou associée aux autres techniques d'anesthésie.

La consultation d'anesthésie

Toute anesthésie générale ou locorégionale, réalisée pour un acte non urgent programmé, nécessite une consultation spécifique plusieurs jours à l'avance où pourront vous être prescrits des examens et bilans complémentaires.

La consultation d'anesthésie est effectuée par un médecin anesthésiste-réanimateur. Au cours de cette consultation et de la visite préanesthésique, vous serez informé(e) des différentes techniques d'anesthésie possibles et adaptées à votre cas.

Vous pourrez poser toutes les questions que vous jugerez utiles à votre information. A cette occasion, vous serez amené(e) à exprimer vos préférences, au cours du dialogue avec le médecin.

Le choix du type d'anesthésie sera prévu en fonction de l'acte opératoire, de votre état de santé et du résultat des examens complémentaires éventuellement prescrits. Vous rencontrerez à nouveau un médecin anesthésiste lors de votre hospitalisation (visite préanesthésique). Le médecin qui assurera l'anesthésie ne sera pas forcément celui que vous aurez vu en consultation ou en visite préanesthésique, mais il disposera de votre dossier médical. En cas de nécessité, il pourra être amené à modifier la technique prévue initialement et vous en informera sauf en cas d'urgence.

2. Comment serez-vous surveillé(e) pendant l'anesthésie et à votre réveil ?

L'anesthésie, quel que soit son type, se déroule dans une salle équipée d'un matériel adapté à votre cas et vérifié avant chaque utilisation. Ces vérifications techniques s'accompagnent de la vérification obligatoire de votre identité, de la nature et du côté de votre opération.

En fin d'intervention, vous serez surveillé(e) de manière continue dans une salle de surveillance post-interventionnelle (salle de réveil). Durant l'anesthésie et votre passage en salle de surveillance post-interventionnelle, vous serez pris(e) en charge par une équipe de professionnels, placée sous la responsabilité médicale d'un médecin anesthésiste-réanimateur.

3. Quels sont les risques de l'anesthésie ?

La grande majorité des anesthésies se déroule sans problème particulier ; toutefois, une anesthésie, même conduite avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque.

Les conditions actuelles de surveillance de l'anesthésie et de la période du réveil permettent de dépister rapidement la survenue d'anomalies et de les traiter.

Les complications graves de l'anesthésie (cardiaques, respiratoires, neurologiques, allergiques ou infectieuses) sont devenues très rares. En dehors des complications graves, l'anesthésie et la chirurgie sont parfois suivies d'événements désagréables.

Ces risques et inconvénients ne surviennent pas systématiquement. Ils sont aussi fonction de votre propre sensibilité, de votre état de santé, de la durée et du mode d'anesthésie.

4. Quels sont les inconvénients et les risques propres à l'anesthésie générale ?

Tous les symptômes cités sont habituellement passagers et leur persistance doit vous inciter à les signaler le plus rapidement possible :

Il vous sera demandé de respecter un jeûne et d'arrêter le tabac avant l'anesthésie ; c'est une sécurité. Le jeûne permet d'éviter les accidents graves de passage de vomissement dans les poumons. Ces instructions sont donc impératives à respecter.

Des nausées et des vomissements peuvent survenir au réveil.

Une rougeur douloureuse au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peut s'observer.

L'introduction d'un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration pendant l'anesthésie peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement au réveil.

Des traumatismes dentaires sont également possibles. C'est pourquoi il est important de signaler toute prothèse ou toute fragilité dentaire particulière.

La position prolongée sur la table d'opération peut entraîner des compressions, notamment de certains nerfs, ce qui peut provoquer un engourdissement ou, exceptionnellement, la paralysie temporaire d'un bras ou d'une jambe.

Après une anesthésie générale, des souvenirs de la période opératoire peuvent subsister. Des troubles de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures qui suivent l'anesthésie.

Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, un arrêt cardiaque, une asphyxie, sont extrêmement rares.

5. Quels sont les inconvénients et les risques propres aux anesthésies locorégionales ?

Toute anesthésie locorégionale peut s'avérer incomplète et nécessiter un complément d'anesthésie, voire une anesthésie générale.

Anesthésie périmédullaire

(rachianesthésie, anesthésie péridurale)

- L'anesthésie périmédullaire peut nécessiter
 - de renouveler la ponction en cas de difficulté ;
 - la pose temporaire d'une sonde urinaire en cas de difficulté à uriner.
- Des maux de tête peuvent survenir et nécessiter parfois un repos de plusieurs jours et/ou un traitement spécifique.
- Très rarement, on peut observer une baisse passagère de l'audition ou un trouble de vision.
- Des douleurs au niveau du point de ponction dans le dos sont également possibles.

Autres anesthésies locorégionales

- Au cours de certaines anesthésies du membre supérieur ou du thorax, des complications respiratoires sont possibles.
- Toutes les techniques d'anesthésie locorégionales peuvent donner lieu à des complications graves mais rares : paralysie et/ou insensibilité plus ou moins étendue, temporaires ou permanentes, accident cardiovasculaire, convulsions, blessure d'un organe proche.
- Comme pour les anesthésies générales, des nausées, des vomissements, des démangeaisons, des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie.
- L'anesthésie de l'œil peut entraîner des effets indésirables spécifiques, tels qu'une diplopie (le fait de voir double) ou, plus rarement, une plaie oculaire. Des séquelles, passagères ou définitives, telles une baisse ou une perte de la vision, peuvent en résulter.

Les complications graves mais rares liées à l'anesthésie générale ou à l'anesthésie locorégionale ne sont pas les mêmes mais, selon les connaissances actuelles de la science, aucune technique ne paraît statistiquement plus risquée que l'autre.

Chacune de ces techniques a des avantages et des inconvénients spécifiques.

Seul le médecin anesthésiste-réanimateur peut vous présenter les choix qui s'offrent à vous en fonction de votre cas individuel, toujours particulier.

6. Qu'en est-il de la transfusion ?

S'il existe une probabilité que vous soyez transfusé(e) pendant votre hospitalisation (intervention, accouchement), vous recevrez une information spécifique par votre médecin anesthésiste.

7. Qu'en est-il de l'organisation anesthésique ?

Les médecins anesthésistes travaillent en équipe et assurent la continuité des soins pour tous les patients de Santé Atlantique. L'anesthésiste vu en consultation ne sera peut-être pas celui qui pratiquera votre anesthésie mais aura eu connaissance de toutes les informations vous concernant. Certains médecins anesthésistes travaillant en secteur conventionné 1 OPTAM ou 2 OPTAM ou 2, un complément d'honoraire pourra éventuellement vous être demandé et vous en serez informé(e).



APRÈS VOTRE SORTIE ET APPEL D'URGENCE ☎

Référez-vous au numéro de téléphone indiqué sur votre bulletin de sortie.

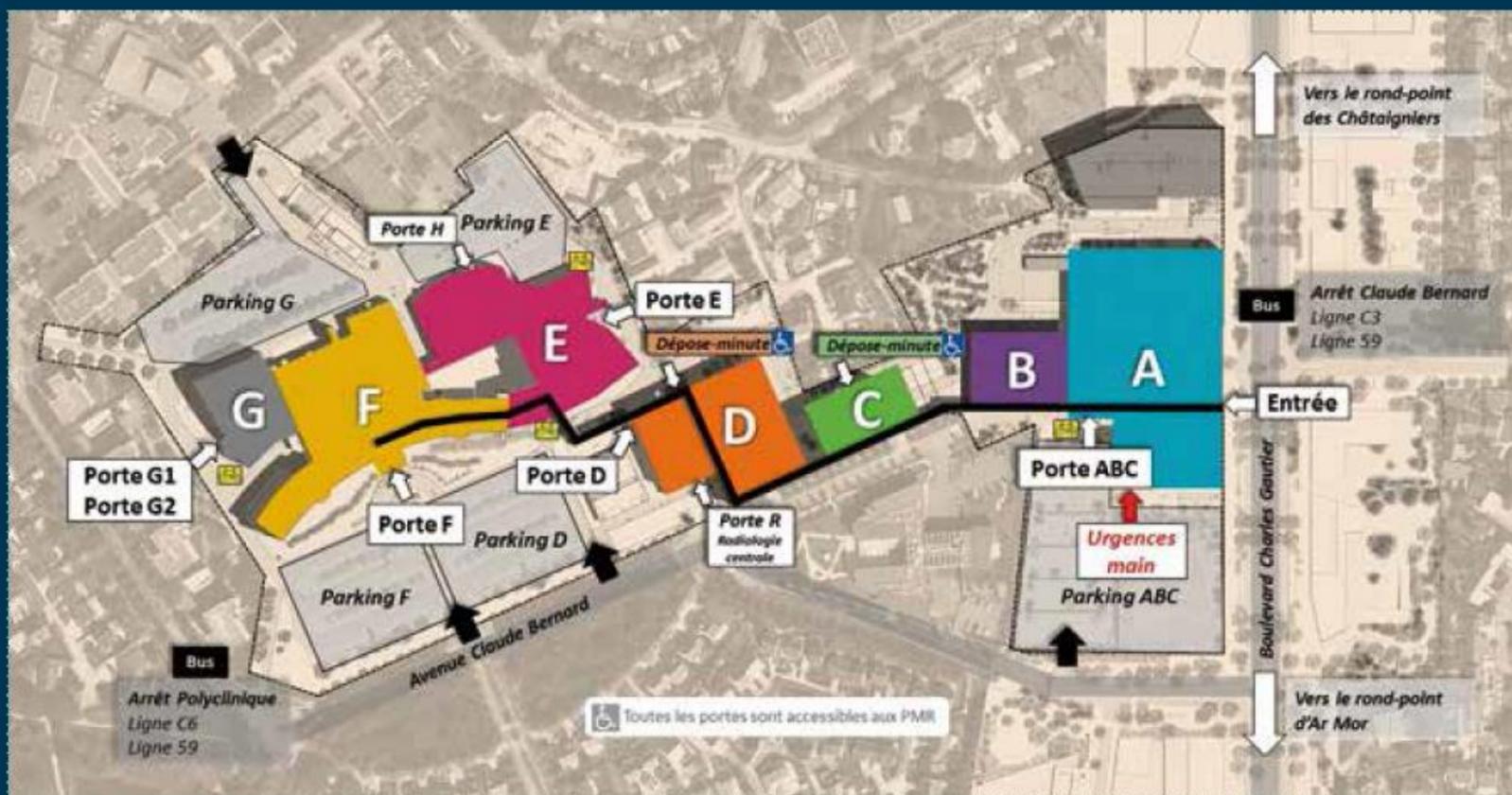
RENDEZ-VOUS DE SUIVI À PRENDRE APRÈS VOTRE INTERVENTION

Dr.....

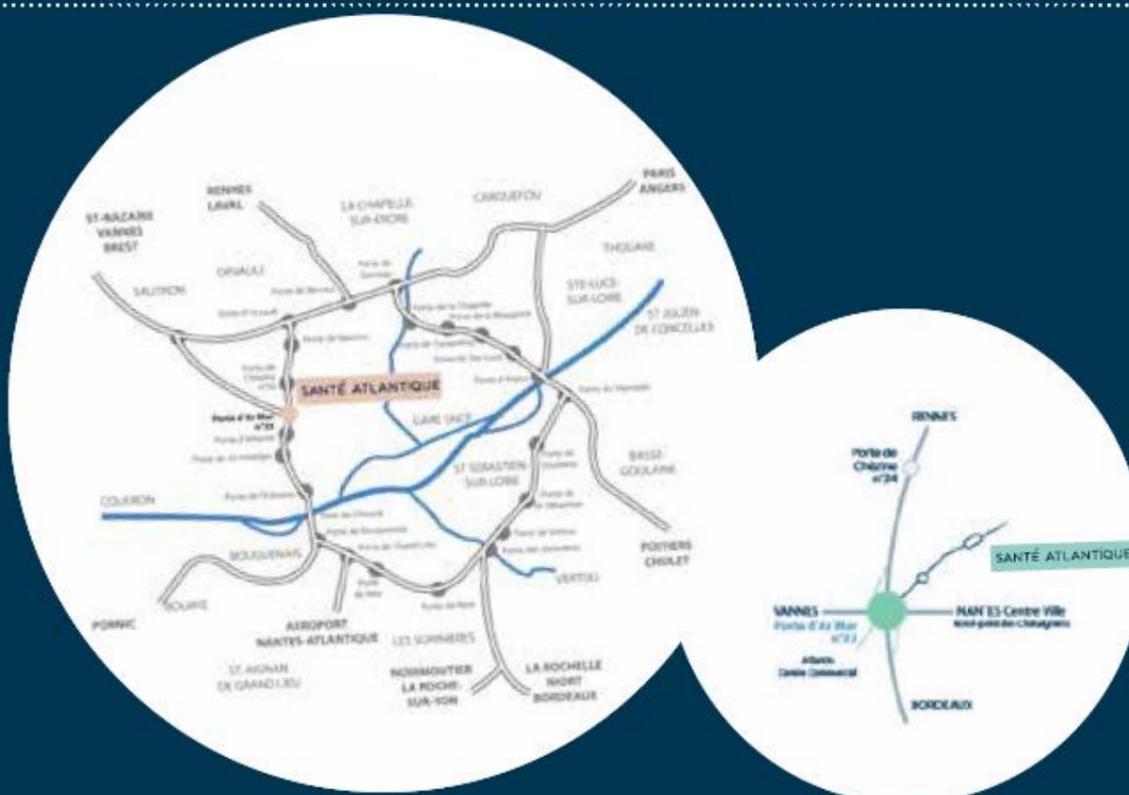
Bât. : Porte : Étage :

Téléphone :

Le : À :



PLAN D'ACCÈS SANTÉ ATLANTIQUE



LIGNES DE BUS

- Arrêt Polyclinique
- Bus C6
- Bus 59
- Arrêt Claude Bernard
- Ligne C3
- Ligne 59



DEPUIS LA GARE SNCF

Ligne C3 en direction d'Armor arrêt Claude Bernard



TRAMWAY

- Ligne 1 : arrêt Neruda
- Ligne 3 : arrêt Beauséjour puis Bus 59



PARKING PATIENTS ABC, D, E, F, G

Tarifs : jusqu'à 1h : 1,80€ / jusqu'à 1h30 : 2,90€ / jusqu'à 2h : 4,00€
Paiement possible par CB ou pièce